

Commission des Comptes

Réunion retransmise en direct¹

Procès-verbal de la réunion du 23 octobre 2025

Ordre du jour :

1. Adoption du projet de procès-verbal de la réunion du 5 juin 2025
2. 8641 Comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2024
 - Désignation d'un rapporteur
 - Examen des comptes
 - Présentation et adoption d'un projet de rapport
3. Divers

*

Présents : M. Guy Arendt, Mme Djuna Bernard, Mme Claire Delcourt, M. Patrick Goldschmidt, M. Claude Haagen, Mme Françoise Kemp, M. Tom Weidig

Mme Nancy Arendt
M. Gilles Baum

M. Laurent Scheeck, Secrétaire général de la Chambre des Députés
Mme Isabelle Barra, Secrétaire générale adjointe
M. Benoît Reiter, Secrétaire général adjoint
Mme Sandra Reuter, Responsable adjointe du service financier

M. Damian Rychlicki, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Maurice Bauer, Mme Mandy Minella, Mme Stéphanie Weydert

*

Présidence : M. Tom Weidig, Président de la Commission

*

1. Adoption du projet de procès-verbal de la réunion du 5 juin 2025

Les membres de la commission n'émettent pas de commentaires par rapport au projet de procès-verbal susmentionné et ledit projet est adopté à l'unanimité des membres présents.

2. 8641 Comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2024

Les membres de la commission désignent à l'unanimité Monsieur Tom Weidig comme rapporteur des comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2024.

Le Président donne la parole au Secrétaire général pour une présentation des comptes de l'exercice 2024 en grandes lignes.

L'orateur rappelle que la dotation de la Chambre des Députés telle que votée pour l'exercice 2024 est de 64 990 507 euros. Au cours de l'exercice, les membres du Bureau ont décidé de recourir à la réserve et aux intérêts créditeurs à hauteur de 3 483 757,46 euros pour financer des dépenses imprévues et non budgétisées. À la fin de l'exercice 2024, le budget exécuté se chiffre à 64 985 238,76 euros. Le Secrétaire général estime donc que les recours à la réserve et aux intérêts créditeurs n'ont pas été indispensables car la dotation votée aurait couvert l'ensemble des dépenses. Ces crédits non utilisés retombent alors en réserve.

Le Secrétaire général présente ensuite la répartition du budget : un peu moins d'un tiers pour les 60 députés, un peu plus d'un tiers pour les 180 agents de l'Administration parlementaire, une peu moins d'un tiers pour les frais de fonctionnement, un peu moins de 10 pourcents pour les groupes et sensibilités politique et 2% pour la dimension internationale du travail parlementaire.

L'orateur termine en remerciant le Service financier pour son travail.

Le Président donne ensuite la parole à Monsieur Damian Rychlicki, responsable du Service financier.

Le responsable du Service financier présente en détail les comptes de l'exercice 2024 en examinant avec les membres de la commission le projet de rapport.

L'orateur passe à la comparaison du budget par rapport à son exécution. À cet égard, il fournit des explications supplémentaires, à savoir que

- 4 nouveaux députés ont été assermentés au cours de 2024
- 8482 jetons de présence étaient payés au cours de l'année 2024,
- 119 activités ont eu lieu à l'étranger avec participation des députés et 20 visites ont eu lieu à la Chambre,
- le contingent des agents de l'Administration au 31 décembre 2024 comptait 165 personnes (5 nouvelles entrées, 1 retour du congé sans traitement et 5 sorties au cours de l'année 2024).

Monsieur Gilles Baum (DP) a rappelé que 2023 était l'année des élections législatives et que de ce fait les déplacements des députés dans le cadre des assemblées internationales ont augmenté en 2024 par rapport à 2023.

3. Divers

Le Secrétaire général fournit sur demande du Président aux membres de la commission des explications quant au contrôle des comptes annuels des groupes et sensibilités politiques par la Cour des comptes à partir de l'exercice 2026. À cet égard, l'orateur précise que le rapport de la Cour des comptes sera soumis pour analyse aux membres du Bureau ainsi qu'aux membres de la Commission des comptes.

Luxembourg, le 6 mars 2026

Procès-verbal approuvé et certifié exact